

## Séance du 27 mars 2012

L'an deux mil douze, le vingt sept mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie de Gizeux sous la présidence de M. Thierry BEAUPIED, Maire.

Présents : Patrick NEVOIT - Joël PERROUX - Géraud de LAFFON - Marylène LOISEAUX - Patrick ROBINEAU - Odette RENOUX - Jean-Pierre DEVERS - Jacques BRUERE - Mireille BEAUPIED.

Absente : Katia BEAUFILS

### Démission au Conseil Municipal :

M. le Maire donne lecture du courrier de Mme Katia BEAUFILS qui présente sa démission du Conseil Municipal avec effet immédiat pour raisons personnelles.

### Compte Administratif 2011 :

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2011 conforme au Compte de Gestion du Trésorier et qui présente les résultats suivants :

- section de fonctionnement :

Excédent 2011 :	+ 131 260.18 €
Excédent 2010 reporté :	+ 67 567.26 €
Soit un excédent global de	+ <u>198 827.44 €</u>

- section d'investissement :

Déficit 2011 :	- 158 920.78 €
Excédent 2010 reporté	+ 140 635.11 €
Soit un déficit global de	- 18 285.67 €

Restes à réaliser en dépenses :	303 335.46 €
Restes à réaliser en recettes	46 523.40 €
Soit un besoin de financement de	258 335.46 €
	+ 18 285.13 €

Besoin de financement global : 276 621.13 €

Affectation du résultat : l'excédent de fonctionnement sera affecté dans sa totalité en section d'investissement.

### Vote du taux des taxes :

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'état de notification des bases fiscales dressé par les services de l'Etat et décide de maintenir pour 2012 les taux votés en 2011 soit :

- taxe d'habitation : 15.50 %
- foncier bâti : 23.15%
- foncier non bâti : 59.84 %

Renouvellement du contrat à l'agence postale :

Le Conseil Municipal décide de renouveler le contrat de Mme Stéphanie FENOUILLERE, agent chargé de l'Agence postale Communale pour une durée de 1 an à compter du 1<sup>er</sup> juin 2012 aux mêmes conditions que précédemment.

Remplacement de Mme BEAUFILS en tant que délégué communale :

- Syndicat Scolaire de GIZEUX-CONTINVOIR

Le Conseil Municipal désigne M. Thierry BEAUPIED en tant que délégué titulaire et M. Patrick NEVOIT en tant que délégué suppléant.

- C.C.A.S. :

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a décidé de nommer M. Joël PERROUX en tant que membre du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du C.C.A.S.

Bons naissance :

Le Conseil Municipal décide de supprimer les « bons naissance » de 15 € à porter sur un livret de caisse d'épargne de la Poste qu'il octroyait aux nouveaux nés de la Commune.

Cette décision prend effet au 1<sup>er</sup> janvier 2012 (aucune naissance n'ayant eu lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 27 mars 2012 , date de la décision)

Questions diverses :

- le Conseil Municipal est informé que le vote du budget 2012 aura lieu le mardi 10 avril à 19 h et sera suivi d'un repas au restaurant « le Chaudron d'Avrillé »
- le Conseil Municipal établit le tableau des permanences pour les élections présidentielles des 22 avril et 6 mai prochains.

SIGNATURES :